



## En balade :

- Je respecte la nature et les propriétés privées.
- Je reste sur les chemins et sentiers balisés.
- Je fais attention aux cultures et aux animaux, je referme les barrières.
- Je suis prudent en période de chasse et tiens compte des consignes des chasseurs.
- Je ne fais pas de feu et je ne fume pas dans les bois.
- Je ne jette pas de débris, je les emporte avec moi.
- Je découvre la flore sans la piétiner ni la cueillir.
- Je respecte le code de la route en cas de circulation sur la chaussée.
- Je garde les chiens en laisse et je ramasse leurs déjections.
- Je reste courtois avec les autres usagers (vététistes, cavaliers, riverains, pêcheurs,...).
- Je suis discret.



● mobilité douce ●



Pour découvrir  
des lieux de pêche  
& une zone naturelle préservée

# ITINÉRAIRES DIONYSIENS

## Centre-ville > Etangs des chèvres

Partagez vos balades  
sur vos réseaux :  
#saintdenisdepile  
#itinerairesdionysiens

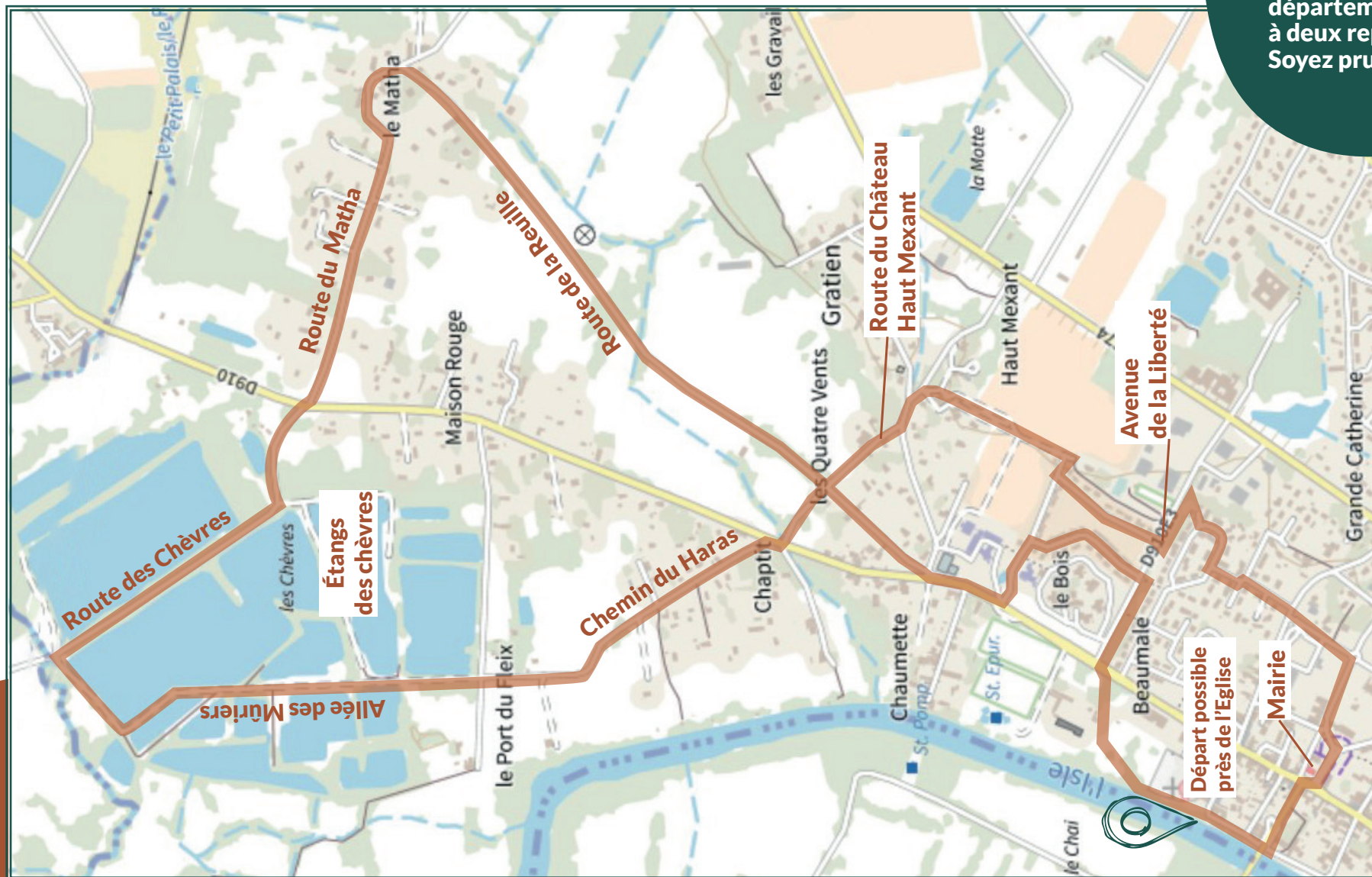
● **Contact :**  
Mairie de Saint Denis de Pile  
05 57 55 44 20  
accueil@mairie-saintdenisdepile.fr

Difficulté : Facile  
Distance : 7,5km  
(Entre 9 000 et 10 000 pas)  
Durée moyenne : 1h30  
Dénivelé : 8 m



## Centre-ville + Étangs des chèvres

En passant par le Matha, vous pouvez rejoindre les Étangs des chèvres depuis le centre-ville. Une belle promenade pour découvrir ou profiter à la fois du patrimoine architectural et naturel de la commune.



**Point de vigilance:**  
En prenant cet itinéraire, vous devrez traverser une départementale à deux reprises. Soyez prudents.



## Étangs des chèvres

Le site des Étangs des chèvres est une zone humide au nord-ouest de la commune, à la limite avec les communes de Bonzac et de Sablons. Il regroupe 17 étangs de taille variable délimités par des lisières boisées, et est traversé par deux routes carrossables : la route des Chèvres et l'allée des Mûriers.



Difficulté : Facile  
Distance : 2,7 km  
(en faisant 1 fois 1/2 le tour de l'étang le plus bas)  
Entre 3 500 et 4 000 pas  
Durée moyenne : 40 min